



Amplifier la mobilisation et la grève pour gagner !

Les différentes journées de grève contre le projet sur les retraites ont été un véritable succès et ont réuni des millions de manifestant-es et de grévistes sur l'ensemble des territoires. La grève a été massive dans les transports, l'éducation nationale, les hospitaliers... mais aussi sur notre secteur notamment dans les centres d'appels.

Les mobilisations ne faiblissent pas et de très nombreuses actions ont eu lieu pendant toute la période de fin d'année : déploiements, concerts, réveillons revendicatifs, distribution de jouets et actions de solidarité, manifestations et rassemblements... **il n'y a pas eu de trêve.**

Les cheminot.e.s, les agent.e.s de la RATP, comme les personnels de l'Opéra de Paris et toutes celles et ceux qui sont en grève depuis le 5 décembre, sont plus que jamais déterminé.e.s et décident chaque jour, la reconduction de la grève.

La population, malgré les pressions gouvernementales et médiatiques, soutient très majoritairement le mouvement social. Elle manifeste son soutien en versant massivement aux caisses de solidarité ou en participant aux initiatives initiées par les organisations syndicales et les grévistes.

Face à ce mouvement inédit, le gouvernement joue l'enlèvement, certains de ses ministres stigmatisant les secteurs qui refusent de négocier des régressions sociales y compris sur le fameux âge pivot. Lors de ses vœux, le Président de la République, a confirmé qu'il n'entend rien, se contentant de répéter les mêmes affirmations qui n'ont convaincu personne depuis deux ans. L'intersyndicale réclame le retrait du projet de réforme pour ouvrir des négociations constructives afin d'améliorer le régime actuel pour tous les secteurs professionnels et toutes les générations. Face à un tel mépris du Président et du gouvernement, les organisations syndicales **CGT-FSE, FO-FEC, CFE-CGC-FNECS et SUD-Solidaires** appellent l'ensemble des salarié-es de la branche des Prestataires de Services (centres d'appels, animation commerciale, hôtes-ses d'accueil...) à construire les conditions d'une grève interprofessionnelle d'ampleur, dès le 9 janvier, avec des manifestations partout sur le territoire.

Elles appellent à faire du samedi 11 janvier, une journée de manifestation dans tout le pays.

**Toutes et tous en grève et dans la rue
le 9, 10 et 11 janvier**

L'intersyndicale (**CGT-FSE, FO-FEC, CFE-CGC-FNECS et SUD-Solidaires**) appelle l'ensemble des salarié.e.s de la branche des Prestataires de services dans le secteur du tertiaire à faire grève pour le retrait du projet gouvernemental portant sur la réforme des régimes de retraite, et dans une optique de convergence des luttes nécessaire à la réussite de celles-ci.

Nous appelons les salarié.e.s de la branche à participer massivement aux différentes manifestations prévues jusqu'à la victoire !.

★ NÉ-E AVANT 1975 PAS CONCERNÉ-E ★

FAUX ! Ils subiront un report de l'âge de départ (âge pivot) et une baisse du niveau de leur pension.

★ LE NIVEAU DES RETRAITES SERA GARANTI ★

FAUX ! Elles seront amenées à baisser mécaniquement à cause de la règle d'or.

★ DES MESURES CORRECTIVES POUR LES FEMMES ★

FAUX ! La majoration de 8 trimestres (4 dans le public) par enfant et la bonification de 10 % pour 3 enfants disparaissent.

★ LE SYSTÈME PROPOSÉ EST PLUS JUSTE ★

FAUX ! La pension sera calculé sur le salaire moyen de carrière au lieu des 25 meilleures années : mécaniquement ceux qui ont une carrière ascendante seront encore plus pénalisé.

★ L'ÂGE MOYEN DE DÉPART EN RETRAITE EST DE 64 ANS ★

FAUX ! Il est de 62 ans (en intégrant la pénibilité et les carrières longues) et 1 salarié sur 2 n'est plus en activité quand il liquide sa retraite.

★ RENFORCEMENT DES SOLIDARITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES ★

FAUX ! Les générations qui entrèrent en activité après 2022 seront les plus pénalisées.

**★ NOUVELLES GARANTIES POUR PRENDRE
EN COMPTE LA PÉNIBILITÉ ★**

FAUX ! Par exemple, les infirmières en catégorie active partent aujourd'hui 5 ans plus tôt, demain elles partiront que 2 ans plus tôt.

**★ LA FRANCE NE VA PAS SUR LA CAPITALISATION
DES RETRAITES ★**

FAUX ! En excluant 10 % des cadres (ceux qui gagnent plus de 7 000 net) ils les obligent à capitaliser dans les banques ou assurances.

**Toutes et tous en grève et dans la rue
le 9, 10 et 11 janvier**